

République française

ARDECHE

publié sur le site internet de la  
collectivité le 17 novembre 2023

-----  
Extrait du registre des délibérations  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MONTAGNE D'ARDECHE  
07470 COUCOURON

**Séance du jeudi 16 novembre 2023**

**Membres  
en exercice** : 37

Date de la convocation : 10/11/2023

**Présents** : 31

Le jeudi 16 novembre 2023 à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée,  
s'est réunie à Coucouron sous la présidence de Jacques GENEST,

**Votants** :  
33  
POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
REFUS DE VOTE : 0

**Présents** : Karine ACCASSAT, Dominique ALLIX, Françoise BENOIT, Sébastien BOURDELY, James BOUVIER, Claude BRUN, Thierry CHAMPEL, Serge CHARPENAY, Jérôme DELDON, Geneviève DUNY, Francis ENJOLRAS, Jacques GENEST, Martine IMBERT, Bernard JACQUEMIN, Denise LAFFARRE, Jean LINOSSIER, Emile LOUCHE, Michel LOUIS, Thierry MAILLET, Cyril MALLET, Anne-Marie MARION, Franck MEJEAN, Marylaine MERCIER, Claude MONCEAU, Laurence PREVOST, Thibault ROBERT, Christophe ROUX, Dominique TRIN, Christian VIDAL, Jacques MEUNIER, John SERROUL  
**Représentés** : Sébastien PRADIER représenté par Jacques GENEST, Charles VALETTE représenté par Geneviève DUNY  
**Absents** : Patrick COUDENE, Elisabeth FALGON, Jérôme GROS, Magalie MOULIN  
**Secrétaire de séance** : Michel LOUIS

**DE\_2023\_99 - Objet : Désignation des membres des commissions intercommunales**

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-22 et L.5211-1,  
Vu la délibération n°2020-56 du Conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 relative à la fixation du nombre de commissions intercommunales et leurs thématiques,  
Vu la délibération n°2020-66 du Conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 relative à la désignation des membres des trois commissions intercommunales,  
Vu la délibération n°2021-68 du Conseil communautaire en date du 4 mars 2021 arrêtant la composition des trois commissions intercommunales suite à trois remplacements,  
Vu la délibération n°2022-79 du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2022 arrêtant la composition des trois commissions intercommunales suite à un remplacement,  
Vu la délibération n°2023-60 du Conseil communautaire en date du 29 juin 2023 arrêtant la composition des trois commissions intercommunales suite à un remplacement,*

Il est rappelé que le 10 septembre 2020, le Conseil communautaire a désigné les 36 membres des trois commissions intercommunales de la Communauté de communes.

Considérant que madame Géraldine REYNAUD a démissionné et qu'elle est remplacée par monsieur Jacques MEUNIER, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune du Lac d'Issarlès en tant que deuxième conseiller communautaire de ladite commune.

Considérant que monsieur Patrick OSTORERO a démissionné et qu'il est remplacé par madame Magalie MOULIN, 1<sup>ère</sup> adjointe de la commune d'Issarlès en tant que conseillère communautaire de ladite commune.

Il est proposé de désigner monsieur Jacques MEUNIER en tant que membre de la commission n°3 : Finances-Economie-Agriculture-Tourisme, et, madame Magalie MOULIN en tant que membre de la commission n°2 : Aménagement du territoire.

Sur le rapport du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil communautaire décide :



- **de désigner** monsieur Jacques MEUNIER en tant que membre de la commission n°3 : Finances-Economie-Agriculture-Tourisme, et, madame Magalie MOULIN en tant que membre de la commission n°2 : Aménagement du territoire ;
- **d'arrêter** la composition des trois commissions intercommunales comme suit :

Commission n°1 : Animation du territoire		Commission n°2 : Aménagement du territoire		Commission n°3 : Finances- Economie-Agriculture-Tourisme	
Karine	ACCASSAT	Dominique	ALLIX	Sébastien	BOURDELY
Geneviève	DUNY	James	BOUVIER	Françoise	BENOIT
Francis	ENJOLRAS	Jérôme	DELDON	Claude	BRUN
Jérôme	GROS	Elisabeth	FALGON	Thierry	CHAMPEL
Martine	IMBERT	Bernard	JACQUEMIN	Serge	CHARPENAY
Emile	LOUCHE	Jean	LINOSSIER	Patrick	COUDENE
Michel	LOUIS	Franck	MEJEAN	Denise	LAFFARRE
Cyril	MALLET	Marylaine	MERCIER	Thierry	MAILLET
Laurence	PREVOST	Claude	MONCEAU	Anne-Marie	MARION
Thibaut	ROBERT	Magalie	MOULIN	Jacques	MEUNIER
Christophe	ROUX	Sébastien	PRADIER	John	SERROUL
Dominique	TRIN	Christian	VIDAL	Charles	VALETTE

- **d'autoriser et de mandater** le Président à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré à Coucouron, le 16 novembre 2023,  
Le Président, Jacques GENEST,

